



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Le 15 octobre 2014

MONSIEUR DENIS LEMELIN, PRÉSIDENT
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

OBJET : Résolution d'appui « Sauvons postes canada – non aux compressions ».

Monsieur Lemelin,

Vous trouverez ci-joint une copie de la résolution adoptée lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de Saint-Valère du 6 octobre 2014 concernant l'appui pour la sauvegarde de Postes Canada.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute demande de renseignement supplémentaire.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur Lemelin, mes salutations distinguées.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

JJ/mpdt

p.j. (1)

Extrait du Procès-Verbal

ou Le 15 octobre 2014

Copie de Résolution

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 6 octobre 2014

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 6 octobre 2014 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 57.

Sont présents:	Madame	Mireille Brûlé
	Messieurs	Yannick Trépanier
		Yvon Martel
		Claude Bourassa
		Denis Bergeron
		Marcel Larochelle

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

Résolution d'appui « Sauvons postes canada – non aux compressions ».

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

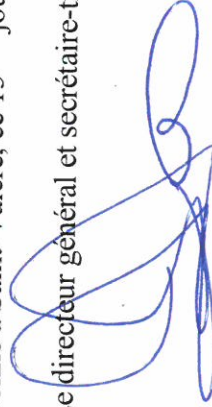
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise la Municipalité de Saint-Valère à écrire à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Valère demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Copie conforme de la résolution numéro 195-2014 extraite des délibérations du 6^{ème} jour du mois d'octobre 2014.

Donné à Saint-Valère, ce 15^{ème} jour du mois d'octobre 2014.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Jocelyn Jutras